



AGENT D'EXPLOITATION DE LA VOIRIE (H/F)

Grade(s) : ADJOINT TECHNIQUE

Sous l'autorité du *Responsable du service Publics et Mobilités, au sein de la Direction des Services Techniques cet agent a pour missions principales :*

① Mission globale

- L'agent ou l'agente d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers (VRD) a pour mission d'exécuter les travaux d'entretien courant, en suivant des directives ou d'après des documents techniques, afin de maintenir et pérenniser la qualité du patrimoine de voirie.
- À ces fins, il garantit aux usagers la sécurité et le confort des déplacements.

② Principales tâches

- Participer à la surveillance de la voirie : baliser, sécuriser les désordres et remonter les informations ;
- Travaux de marquages au sol ;
- Réalisation de travaux de maçonnerie selon le planning et les urgences du moment (scellement de bordure béton, réparation ponctuelle d'enrobé à froid) ;
- Mise en place, surveillance et réparations de la signalisation horizontale et verticale, du mobilier urbain (bancs, poubelles, barrières et potelets...) ;
- Veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène des agents ;
- Surveillance et réparations des clôtures des bâtiments publics, en liaison avec le serrurier de la régie bâtiment ;
- Participation aux manifestations (festives, sportives et électorales) ;
- Gestion et maintenance du parc matériel et matériaux du service (inventaire...) ;
- Contrôle de la conformité des livraisons en l'absence du supérieur hiérarchique ;
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité (document unique, arrêtés de circulation, plans de prévention...) ;
- Effectuer les opérations de recensement du patrimoine viaire de la collectivité ;
- Emettre des propositions et des solutions techniques en matière d'aménagement de la voirie.

SERVICE D'AFFECTATION ET HORAIRES DE TRAVAIL

Affectation : **Service Espaces Publics et Mobilités**, rattaché directement au pôle Aménagement durable, cadre de vie et patrimoine.

Horaires :

Cycle horaire 36h30 : 25 CA et 9 RTT – horaires d'été de juin à septembre

A la demande du responsable de service, les horaires de travail peuvent être modifiés en fonction des impératifs de service (des conditions climatiques, de restriction d'usage de l'eau, initiatives municipales ...)

Conditions d'exercice :

- Travail en extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pieds ou motorisé ;
- Travail en binôme avec le second agent d'exploitation ;
- Horaires réguliers et adaptés aux saisons ;
- Disponibilité lors d'opération et/ou évènements exceptionnels (organisation de service avec possibilité de récupération) ;
- Travaux « sous circulation » automobile et piétonne ;
- Port obligatoire des EPI (utilisation de matériel bruyant, tranchant, sophistiqué voire de substances toxiques) ;
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits ;
- Le certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) pour les matériels qui l'exigent ;
- Permis de conduire B (véhicules légers) **obligatoire**.

COMPETENCES REQUISES

Expérience et formation

- CAP OU BEP dans une spécialité du B.T.P ou équivalent
- Expériences similaires dans une autres collectivités ou entreprise ;
- Notions des règles d'hygiène et de sécurité ;

Compétences techniques

- Appliquer les procédures administratives ;
- Connaissance des règles de mise en œuvre des produits et de la conduite des machines utilisées dans le service ;
- Savoir lire un plan et prendre des mesures sur le terrain pour établir un métré simple ;
- Application des règles de sécurité propre aux travaux routiers (balisage de chantier...) ;
- Savoir se protéger et protéger les autres ;
- Contrôler les aires de jeux et leurs installations

Caractéristiques personnelles

- Sens du travail en équipe ;
- Savoir rendre compte ;
- Respect de la hiérarchie ;
- Devoir de réserve et de respect des usagers ;
- Faire preuve de rigueur et d'autonomie dans le travail ;

** Ce profil de poste a une valeur indicative. Il est susceptible d'évoluer en fonction des nécessités de service dans le respect des missions du cadre d'emplois définies par le statut.*

Lettre de motivation + CV à adresser à Monsieur le Maire à l'adresse suivante ou par mail :
recrutement@bonneuil94.fr



Mairie de BONNEUIL-SUR-MARNE

A l'attention de Monsieur Le Maire
7 rue d'Estienne d'Orves
CS 70027
94381 BONNEUIL SUR MARNE CEDEX